

Chronique de vocabulaire

Jean Dalpé

Volume 56, numéro 1, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104622ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104622ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dalpé, J. (1988). Chronique de vocabulaire. *Assurances*, 56(1), 123–131.
<https://doi.org/10.7202/1104622ar>

Chronique de vocabulaire⁽¹⁾

par

Jean Dalpé

1. Capsule

Capsule est un mot français reconnu par le dictionnaire, mais pas dans le sens d'un court article ou d'une note sur un sujet quelconque publié dans un journal.

123

Si nous en notons le sens ici, c'est que les journalistes ont tendance à l'employer de plus en plus. Où ont-ils pris cela ? Est-ce le sens américain du mot ? Je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est qu'on ne doit pas l'utiliser pour désigner un court article⁽²⁾.

2. Coûteux et dispendieux

Les deux mots ont un sens différent. Ainsi, on dira d'une Rolls-Royce que si elle est très *coûteuse*, elle est aussi *dispendieuse*. On entend par là que si le prix d'achat est très élevé, le coût de l'usage est également très fort. Nuance ? Assurément.

3. Les titres au féminin

Certains insistent pour qu'on dise *auteure*, *professeure*, *écrivaine* pour bien indiquer le sexe de celle qui exerce la profession. Mais que dira-t-on dans le cas du médecin ? Va-t-on aller jusqu'à *médecine* ? Autrefois, on disait *doctoresse*. Qu'en pense-t-on maintenant ? Et que dira-t-on pour désigner le dentiste, le gouverneur de la Banque du Canada, le gouverneur général du pays et le lieutenant-gouverneur du Québec, au féminin ?

(1) Comme je l'ai déjà écrit, il ne s'agit pas d'un essai savant, mais tout simplement d'une chronique à la recherche du bon usage.

(2) Je lis dans *Business Insurance : Time capsule*. Il y a là un sens qui, par ailleurs, n'est pas encore très répandu.

Voici la règle que suggère M. Jean-Marie Laurence, dans sa grammaire française. Sauf exceptions, 'la forme active indique que le sujet fait l'action. La forme passive indique que le sujet subit l'action'. Page 351, édition de 1976, chez Guérin.

Comme quoi tout cela doit être repensé avec au point de départ la logique, mais aussi l'euphonie et une certaine mesure. Autrefois, ne disait-on pas que le mot *homme* embrasse la femme ? Mais tout cela est d'un passé que les militantes du féminisme ne veulent plus reconnaître.

4. *Couverture*

« Tirer la couverture à soi » est un canadianisme amusant. Ce n'est pas à lui que nous pensons en mettant l'expression dans cette chronique sans prétention, je le répète.

124

Couverture, en assurance, est l'équivalent de *coverage*. Quant à *to cover*, je serais porté à dire *assurer* tout simplement. C'est ainsi que l'on notera : « la couverture comprend les risques suivants ». Ou « Nous assurons ce sinistre. Notre police comprend ou ne comprend pas cette garantie ». Anglicisme ? Peut-être, mais il est très répandu, aussi bien en Angleterre qu'en France. Je préfère *garantie*, mais il faut reconnaître que les Français admettent le mot *couverture* et l'emploient couramment. La langue évolue, il faut le reconnaître.

Voici comment je définissais le mot *coverage* il y a une trentaine d'années : « On entend par là la nature de la protection accordée par la police d'assurance. *Coverage*, c'est donc protection, garantie et même assurance, selon le cas ».

À cela, il faudrait peut-être ajouter le sens donné à *couverture* dans la vie de tous les jours, au Canada aussi bien qu'en France.

Couverture donc, même si le mot sent un peu le fagot.

Jules Romains vient un peu à notre aide en écrivant : « Couverture : une garantie donnée pour assurer le paiement d'une dette ». Même s'il se rapproche du sens que la pratique de l'assurance donne au mot *couverture*, ce n'est pas encore tout à fait cela.

5. *Administrateur*

Je pense qu'il convient de préciser le sens à donner à ce terme. En effet, on confond trop souvent le membre du Conseil d'administration et celui qui administre ou gère une entreprise. Dans ce dernier cas, il faut dire le *directeur* ou le *président*, suivant les fonctions que les règlements de la société lui fixent. *Gérant* est reconnu en France, mais dans des cas restreints.

Ajoutons ici que le mot *gestionnaire* peut parfaitement s'appliquer pour indiquer que Monsieur X est, par exemple, un excellent gestionnaire. Dans ce cas, il pourrait être à la fois directeur et membre du Conseil d'administration.

6. Patron

Patron est un mot français qui s'applique, en particulier, au chef d'une petite entreprise. En anglais, il a divers sens. Ainsi, selon *Harrap's*, on l'emploiera pour désigner le protecteur des arts, le patron d'une oeuvre de charité, mais aussi le client d'un magasin et, enfin, l'habitué d'un cinéma. Comme on le voit, si l'orthographe est la même, le sens est bien différent. Récemment, dans un jugement rendu par un tribunal canadien, il fallait bien se garder de traduire *patron* par patron, puisque le mot indiquait le client et non l'employeur.

125

En anglais, on emploie également le mot *patronage* qui, selon *Harrap's*, aurait le sens de patronage, encouragement (des arts), par exemple. Ainsi, on dira : *to extend one's patronage to* ou encore *concert under the patronage of*. . . Le mot est également employé en anglais pour désigner la clientèle d'un hôtel. Quant à son équivalent français, *Robert* l'accepte, en le définissant ainsi : *Patronage* : appui donné par un personnage puissant ou à un organisme. Pour une fois, le même mot, est employé dans le même sens, au lieu de s'opposer.

7. Produits

Si nous avons critiqué l'emploi de ce mot pour déterminer les polices d'assurance qu'une société peut offrir à sa clientèle, il nous faut, croyons-nous, revenir sur le sujet en montrant comme l'assurance fait usage fréquemment de ce mot. C'est ainsi que nous le trouvons, sous la signature du directeur des assurances en France, dans une annonce de GMA – groupe des mutuelles alsaciennes. Ne va-t-on pas également jusqu'à dire : les *produits financiers*, à tort, à notre avis ? D'un autre côté, comme l'assurance en général fait usage de plus en plus de ce terme, ne doit-on pas s'incliner ? C'est ainsi que nous trouvons, dans *L'Argus* du 25 septembre 1987, un tableau où l'on mentionnait les termes suivants : *primes de l'exercice ; produits financiers nets ; autres produits, solde de réassurance*.

En tenant compte de tout cela, même si, à mon avis, *produit* implique une transformation de la matière, je me demande si l'on ne

doit pas s'incliner et accepter le mot dans notre métier. Cela veut-il dire qu'à cause de ses usages multiples, il finit par être accepté ? Je ne pense pas que ce doive être la pratique, mais d'un autre côté, comment peut-on résister au sens donné à un mot particulier pendant assez longtemps pour ne pas croire qu'il s'agit d'une fantaisie ? Disons donc : les *produits de l'assurance*, même si nous condamnons le mot employé dans ce sens particulier.

8. *Flashes*

126

Comment peut-on justifier nos excellents collègues et amis de *L'Argus*, qui ont une rubrique intitulée *Flashes* ? N'y a-t-il pas là le sens de *brèves nouvelles*, que nos amis pensent donner au mot *flashes* ? N'ont-ils pas également une autre rubrique qui s'intitule *On en parle* et une dernière qu'ils appellent *En bref* ?

9. De l'abus de l'abréviation

De plus en plus, on a tendance à employer, en France, comme au Canada, une abréviation pour certains mots. Par exemple : « Un-tel est bien *sympa* » (mais cela, on le dit depuis bien longtemps). Et plus récemment, les mots *info* pour information, *prof* pour professeur, *télé* pour télévision, *loto* pour lotterie, et combien d'autres. Il y a là une habitude, sinon une mode ? Peut-être, mais elles défigurent la langue.

Et que dire de ces sigles comme C.N., C.P., C.S.N., F.C.T.Q., etc. ? Le sigle abrège des noms souvent très longs. Si on continue dans cette voie, il faudra un dictionnaire pour s'en tirer.

En France, il y a une association d'assureurs qui s'appelle le Groupe de Liaison Anti-Fraude de l'Assurance, ce qui donne GLAFA. Par ailleurs, au Canada, il y a également un organisme destiné à lutter contre la fraude et qui s'appelle Service Anti-Crime des Assureurs du Canada. On se trouve ainsi devant le fait que GLAFA a invité SACAC à venir exposer les services rendus par l'organisme canadien aux assureurs. Si cela continue – et il n'est pas question de ne plus le faire – on se trouvera rapidement devant une langue absolument incompréhensible.

10. *Management des ressources humaines*

Mme Madeleine Sauvé a présenté le dossier de *management*, dans le numéro d'avril 1983. Elle a noté les deux aspects du mot, l'un favorable et l'autre défavorable. En conclusion, elle a écrit que l'usage continu du mot *management* fait qu'il est bien difficile de l'éviter. D'un autre côté, dans le cas présent, pourquoi ne pas dire tout simplement la *gestion* ou la *direction des ressources humaines*? Nous ne croyons pas que l'on ajoute quoi que ce soit de plus, en utilisant le mot *management*. Dans certains cas, on pourra dire la *direction des ressources humaines* ou tout simplement la *direction du personnel*. Évidemment, *ressources humaines* fait beaucoup mieux, puisqu'on semble donner une importance nouvelle au personnel. Il existe un service du personnel. Ce service a des règles ; il doit pratiquer non pas une entière uniformité, mais préciser des types d'emploi, afin qu'on puisse leur appliquer les règles de rémunération et d'administration que l'entreprise a acceptées.

127

11. *Les Golden Boys*

Qu'est-ce que sont les *Golden Boys*, qui ont une confiance complète aux affaires de Bourse, tant dans leur pays qu'à l'étranger? Avant la crise d'octobre, ils achetaient et vendaient en jouant sur un marché croissant, un *bull market*, qui leur donnait raison depuis plusieurs mois. Ils avaient maison, voiture de grand luxe, avion ; ils prenaient des vacances en hélicoptère soit aux sports d'hiver, soit au soleil. Rien ne semblait à leur épreuve ; tout paraissait leur sourire. Ils changeaient en or, disait-on, tout ce qu'ils touchaient. Puis vint la chute des cours, le lundi noir. Elle s'est ajoutée à la danse infernale des monnaies, avec le dollar qui se rétrécissait comme la peau de chagrin. Ils ont perdu alors leur sourire, leur assurance et beaucoup de sous.

Se reprendront-ils ? Il faut l'espérer. On doit souhaiter, cependant, qu'ils y aillent avec un peu moins de confiance ou de suffisance.

12. *Ratio et média*

Ratio est un mot d'origine latine, adopté dans un peu tous les pays pour exprimer le rapport d'un chiffre à un autre. Ainsi, l'on dira : *Ratio* des sinistres aux primes. Mais si le mot est d'origine latine, pourquoi l'emploie-t-on au pluriel, avec un *s* ? N'est-ce pas la même chose pour *média*, pluriel de *medium* ? C'est ainsi que l'on

dira *mass médias*. On écrira, par exemple : « L'influence des *médias* sur nos habitudes », c'est-à-dire celle que les journaux exercent sur notre comportement, nos habitudes, nos opinions. Là également, ne devrait-on pas employer le mot sans s, puisqu'il s'agit du pluriel d'un mot latin ?

13. *Grouse*

128

Dans un livre qu'il a écrit sur Londres, Paul Morand note qu'il faut prendre part à la chasse au *grouse*, si l'on va en Écosse. Aurait-il dû écrire plutôt *coq de bruyère*, puisque son livre est rédigé dans ce français si vivant et coloré qui était le sien ? Pas du tout ! Songerait-on à traduire *nougat de Montélimar*, si l'on avait à décrire en anglais la ville, ses environs et ses spécialités ? Absolument pas. Ce serait ridicule comme de vouloir employer les mots anglais de *meat pie* pour traduire ces mets excellents que sont la *tourtière* ou le *ragoût de boulettes* du Canada français.

Le mot me rappelle un dîner excellent que j'ai eu à Londres, il y a plusieurs années, invité par un de nos associés pour faire la connaissance du marquis de Lorne, à une époque où j'écrivais la biographie de l'ancêtre. Après avoir épousé la quatrième fille de la reine Victoria, la princesse Louise, le marquis de Lorne était devenu gouverneur général du Canada en 1882. A ce dîner, on m'avait invité à la chasse au *grouse*, ce *coq de bruyère* d'Écosse. Je dus refuser l'invitation, cependant, à cause de mon retour au Canada. Et puis, si j'avais appris à manipuler le fusil à Vaudreuil, je n'avais guère participé à une chasse quelconque depuis l'époque lointaine où le matin, mon père nous amenait à la chasse au canard et à la perdrix dans les îles.

14. *Librairie, bibliothèque*

Montaigne disait : ma *librairie* ; puis, la langue a évolué. *Bibliothèque* est devenue ce qu'autrefois on appelait *librairie*. L'anglais a gardé le sens donné au mot au seizième siècle. Par la suite, le français lui a donné un sens nouveau. *Librairie* n'est plus l'endroit où l'on accumule des livres, mais celui où l'on en vend.

L'autre jour, à Saint-Lambert, je demandai où était le libraire le plus rapproché. On me répondit, avec un accent anglais prononcé : c'est un peu plus loin, face à une petite place bien jolie. Je compris alors que mon interlocutrice confondait le sens ancien du mot et ce-

lui qu'en France, on donne au mot nouveau, en oubliant Montaigne et son époque.

15. Le *breakfast*

On annonçait ce matin dans le journal que l'Académie française venait d'accepter le mot *breakfast*. À sa défense, il y a le fait que le *déjeuner* des pays anglophones est beaucoup plus abondant que le *petit déjeuner* français. Ce dernier comporte, en effet, du café et des croissants, tandis que l'autre est beaucoup plus étoffé. Il comprend, en effet, parfois de la viande, mais toujours des céréales, un fruit, du thé ou du café et du pain rôti et, enfin, *bacon and eggs*.

129

Il faut noter également que ce qu'on appelle en France le *petit déjeuner* s'intitule, au Canada, tout simplement le *déjeuner*. Il est suivi, vers midi, du dîner et, vers six ou sept heures, du souper.

Même si l'Académie est d'accord pour reconnaître le mot *breakfast*, je pense qu'on ne l'emploiera pas du tout au Canada. Il sera intéressant de savoir exactement le sens que les *Quarante* donnent au terme.

16. *Complainte*

Si *complainte* est un anglicisme, il est un autre exemple d'un mot remontant très loin derrière et qui a évolué. En anglais, le terme a gardé son sens ancien de *plainte en justice*, alors qu'en France, on donne au mot le sens de *chanson populaire*.

Dans son *Histoire de la France*, André Maurois a reproduit une peinture de Louis-Léopold Boilly, qui s'intitule : *Le Marchand de Complaintes*. Déjà au siècle dernier, le mot avait évolué.

17. *Problème et problématique*

On a tendance à confondre les deux mots qui, cependant, ont un sens bien différent. Si *problème* se définit, d'après *Robert*, comme « une question à résoudre », *problématique*, suivant le dictionnaire, est « l'art et la science de poser le problème ». Comme on le voit, il y a une différence fondamentale qu'on ignore trop souvent.

18. *Détails et coordonnées*

On emploie le dernier mot un peu au hasard. On dira, par exemple : « Voici les *coordonnées* d'une question » ou encore « donnez-moi

vos *coordonnées* ». C'est un autre exemple d'un mot dont on ignore le sens exact, mais que l'on emploie à tort et à travers. Même si le dictionnaire le reconnaît, pour parler un peu plus simplement, peut-être faudrait-il dire, par exemple : « Donnez-moi quelques *détails* personnels comme votre adresse, etc. » C'est un peu long. Peut-être, mais est-on si pressé ?

19. Entrepreneur, contracteur, entrepreneurship et entrepreneurial

130 L'*entrepreneur*, en français, est celui qui exécute un travail, qui construit un immeuble, par exemple. Le terme, dans la pratique, peut également comprendre celui qui entreprend quelque chose, d'où l'expression nouvelle de *entrepreneurship*. Qu'est-ce que cela veut dire ? Simplement qu'on se trouve devant quelqu'un qui a l'esprit d'entreprise. Par contre, *entrepreneurial* fait partie du jargon de certains économistes et de certains sociologues. On écrira, par exemple : *l'esprit entrepreneurial*, au lieu de dire tout simplement *l'esprit d'entreprise*.

Peut-on dire qu'autrefois, le Canadien français avait très peu l'esprit d'entreprise, sauf dans les communautés religieuses où l'on avait vraiment le bon esprit d'entreprendre sur une très grande échelle ? C'est ainsi que certaines communautés religieuses de femmes ou d'hommes se sont répandues tant au Canada qu'aux États-Unis.

Les choses changèrent d'aspect à la fin du dix-neuvième siècle et au vingtième. Durant la seconde moitié du vingtième, l'esprit d'entreprise s'est répandu parmi la jeune génération et l'on s'est trouvé rapidement devant des gens qui étaient en mesure de diriger de grandes entreprises et d'accomplir des choses exigeant non seulement le goût d'entreprendre, mais les qualités techniques nécessaires. C'est ainsi qu'on a formé des ingénieurs qui pouvaient réaliser de grandes choses, comme on l'a constaté au moment où l'on a fait les travaux de la Baie James. Puis, ces mêmes ingénieurs se sont répandus un peu partout en Europe, en Afrique et en Asie. Et c'est ainsi qu'on leur doit des chantiers extrêmement intéressants, comme ceux qu'ont réalisés le Groupe Lavalin, la S.C.N. Puis, l'on a constaté que des Canadiens français pouvaient prendre la direction de grandes entreprises. Actuellement, ils sont devenus très nombreux sous la poussée d'une génération nouvelle.

Pourquoi a-t-on imaginé *entrepreneurship* ? Il y a là un autre exemple de *franglais*, mais différent de ce que j'ai analysé jusqu'ici. En effet, on se trouve devant une combinaison d'un mot français et du mot *ship*, qui ne veut pas dire *bateau*, mais esprit.

Au lieu de dire *entrepreneurship*, pourquoi ne pas employer l'expression *esprit d'entreprise* ? À mon avis, elle représente exactement ce que l'on a voulu en accolant un mot français à un suffixe anglais. Quant à *entrepreneurial*, il est bien laid, même si, pour le créer, on a pris au point de départ le mot *entrepreneur*, en lui ajoutant un complément qui n'est pas dans l'esprit de la langue française et qui est bien lourd, sinon laid.

131

20. L'excellence

Actuellement, la mode est à l'excellence. Il ne faudrait pas oublier qu'il y a aussi *qualité* pour exprimer la même idée. Ainsi, au lieu de dire : on tend partout à *l'excellence*, peut-être pourrait-on écrire : à la *qualité* : qualité de la langue, de l'esprit, du milieu, de la vie.

21. Best-seller

Quand un livre devient-il un *best-seller* ? Cela se produit quand le chiffre de la vente est très élevé, ce qui est le cas des prix Goncourt ou d'un des autres les plus répandus, comme, en France, le prix Fémina, celui des Libraires, etc. On dit alors : « tel livre est un *best-seller* », en empruntant l'expression américaine. Il arrive aussi qu'un livre ait un chiffre de vente très élevé, sans qu'on lui ait accordé un quelconque prix, tel *L'Allée du Roi* de Mme Chandernagor.

Quand un livre se vend bien, on dit qu'il a la grosse cote ou qu'il est parmi les succès de librairie. N'est-ce pas sous ce titre d'un « succès de librairie » que certaines revues ou certains journaux donnent la liste des oeuvres les plus en vogue ?

Certains livres canadiens ont également l'heur de plaire. Ne signalait-on pas dans les journaux récemment qu'un ouvrage publié au Canada avait atteint 200,000 exemplaires ? Il ne s'agissait pas, cependant, d'un livre de cuisine, de pornographie, de sexualité qui suit deux êtres dans leurs ébats.